

INFO-RPA

Volume 19 — 1^{er} juin 2023

13 h 00

Plan de sécurité Incendie en conformité au nouveau règlement

Suite à la dernière formation en matière de prévention incendie, nous souhaitons vous faire un **rappel des notions et responsabilités des exploitants de RPA en matière de conformité au nouveau règlement sur la certification des RPA 2023.**

À cet effet, l'article 21 du règlement sur la certification des RPA précise qu'un exploitant **doit établir un plan de sécurité incendie (PSI) et veiller à le maintenir à jour.** Toutes les informations pertinentes en lien avec ces documents sont disponibles sur le site www.prevenirlefeu.com.

Votre PSI doit minimalement contenir les 10 fiches suivantes (jointes ci-après):

- | | |
|------------|--|
| Fiche 1 | Mesures particulières d'aide à l'évacuation |
| Fiche 2 | Personnes à prévenir en cas d'urgence |
| Fiche 3 | Consignes au coordonnateur de l'évacuation et aux personnes désignées (A, B, C ou D selon votre signal d'alarme et la E pour tous) |
| Fiche 4 | Tâches des personnes qui procèdent à l'évacuation |
| Fiche 5 | Consignes d'évacuation aux résidents |
| Fiche 6 | Informations sur le bâtiment et les équipements de protection incendie (remplir avec Service sécurité incendie) |
| Fiche 7 | Plan d'évacuation |
| Fiche 8 | Entente pour obtenir de l'aide |
| Fiche 9 | Numéros de téléphone importants |
| Fiche 10 | Détermination des stratégies et du délai d'évacuation (Remplir avec service sécurité incendie A, B, C, D, E ou F;) |
| Complément | Registre des activités annuelles de prévention incendie |

L'article 27.1 du règlement sur la certification des RPA précise qu'une résidence privée de **catégorie 2, 3 ou 4** doit élaborer et mettre en œuvre un **processus d'accueil et d'intégration à la tâche (PAIT)** des nouveaux membres du personnel et les tâches inhérentes à leurs nouvelles fonctions.

Sachez que votre document d'aide à la tâche doit contenir également le Plan de sécurité incendie à jour (particulièrement la Fiche 3, la Fiche 4 et la Fiche 7)

Pour toutes questions vous pouvez contacter votre répondant à la certification ou l'accueil de l'équipe
au 418-545-4980 poste 427

Équipe de certification RPA - RHD
CIUSSS Saguenay-Lac-Saint-Jean

Fiche 1 : Mesures particulières d'aide à l'évacuation

Présence Absent Manquant Présent Voisin	Étage	N° de chambre ou de logement	Nom du résident	Code d'évacuation ¹ Vert – Jaune – Rouge	Mesures particulières d'aide à l'évacuation ²

NOTES :

1. **À partir des réponses de la grille d'analyse de la capacité à évacuer des résidents** (voir le [Complément - Fiche 1](#)), attribuez à chacun un code parmi les trois suivants :

Code VERT : Le résident peut se déplacer sans l'aide d'une autre personne dans un lieu sécuritaire;

Code JAUNE : Le résident peut, avec l'aide d'une autre personne, se rendre dans un lieu sécuritaire;

Code ROUGE : Le résident a besoin d'un accompagnement soutenu et/ou de mesures spéciales pour être transporté dans un lieu sécuritaire.

2. Indiquez dans cette colonne les équipements nécessaires et les mesures particulières à prendre pour permettre l'évacuation en lieu sûr du résident (voir le [Complément - Fiche 1](#)).

MISE À JOUR ou VÉRIFIÉE LE :

Initiales :

Fiche 2 : *Personnes à prévenir en cas d'urgence*

Nom du résident	Personne à prévenir	N° de téléphone	Lieu de relogement	
			Prévu	Attribué

MISE À JOUR ou VÉRIFIÉE LE :

Initiales :

Fiche 3A : Consignes au coordonnateur de l'évacuation — Systèmes d'alarme incendie à signal simple

Lors du déclenchement de l'alarme

1. Appelez le 911.
2. Vérifiez le lieu de l'incendie sur le panneau d'alarme incendie.
3. Assurez-vous que la personne désignée a été dépêchée pour vérifier la zone touchée.
4. Préparez le plan de sécurité incendie et les clés/outils d'accès pour les pompiers.
5. Assurez les communications avec le personnel sur les étages.
6. Faites le décompte des personnes évacuées au moyen de la liste des résidents.
7. Avisez les pompiers de l'endroit où le feu s'est déclaré et, le cas échéant, de la présence de personnes à l'intérieur.
8. Réintégrez le bâtiment uniquement après autorisation des pompiers.
9. S'il s'agit d'une ALARME NON FONDÉE (FAUSSE ALARME), assurez-vous que :
 - le signal est interrompu;
 - la procédure établie avec le service de sécurité incendie est suivie;
 - les pompiers sont rappelés et que les occupants sont avisés et rassurés;
 - la procédure de réintégration est bien suivie

Autres consignes

- Préparez, le cas échéant, la liste des personnes blessées en inscrivant le nom de l'hôpital où elles ont été transportées.
- Coordonnez au besoin le transport, l'hébergement temporaire, la distribution de médicaments, la restauration, etc.
- Informez de la situation les proches des personnes évacuées et, au besoin, les médias.

Fiche 3B : Consignes aux personnes désignées – Systèmes d’alarme incendie à signal simple

Lors du déclenchement de l’alarme

1. Communiquez avec le responsable en service ou dirigez-vous vers le panneau de contrôle du système d’alarme incendie afin d’identifier la zone touchée.
2. Si possible, isolez le feu en fermant la porte de la pièce où il s’est déclaré, sans mettre votre vie en danger.
3. Procédez à l’évacuation complète des résidents vers le point de rassemblement conformément à la stratégie d’évacuation établie avec le service incendie.
4. Procédez immédiatement à une visite méthodique des locaux sous votre responsabilité pour vous assurer qu’ils ont été évacués.
5. Identifiez les locaux qui ont été évacués.
6. Communiquez au responsable la progression de l’évacuation, ainsi que toute problématique rencontrée.
7. Quittez les lieux après vous êtes assuré que tous les occupants les ont quittés et refermez toutes les portes derrière vous.
8. Rejoignez votre groupe au point de rassemblement et faites le décompte des personnes évacuées.
9. Faites un rapport au responsable.
10. Effectuez une surveillance afin que personne ne tente de réintégrer le bâtiment avant l’autorisation du service incendie.
11. S’il s’agit d’une alarme non fondée :
 - communiquez avec le responsable;
 - avisez et rassurez les occupants;
 - attendez les directives et effectuez la procédure de réintégration si nécessaire.

Autres consignes

- Le personnel de cuisine doit s’assurer de couper l’alimentation des appareils de cuisson.
- Une attention particulière doit être accordée aux cages d’escaliers afin d’éviter des encombrements et de permettre une évacuation fluide.

Fiche 3C : Consignes au coordonnateur de l'évacuation — Systèmes d'alarme incendie à signal double

Lors du déclenchement du premier signal (préalarme ou alerte)

- 1. APPELEZ LE 911.**
- 2.** Vérifiez le lieu de l'incendie sur le panneau d'alarme incendie.
- 3.** Assurez-vous que les personnes désignées ont été dépêchées pour vérifier la zone touchée.
- 4.** Déclenchez le signal d'alarme dès que l'incendie est confirmé à l'aide du panneau de contrôle ou d'une clé à une station manuelle.
- 5.** S'il s'agit d'une alarme non fondée (fausse alarme), assurez-vous que :
 - le signal est interrompu;
 - la procédure établie avec le service de sécurité incendie est suivie;
 - les pompiers sont rappelés et que les occupants sont avisés et rassurés;
 - la procédure de réintégration est bien suivie.

Lors du déclenchement du deuxième signal (alarme)

- 6.** Préparez le plan de sécurité incendie et les clé/outils d'accès pour les pompiers.
- 7.** Diffusez les messages à l'aide de la communication phonique, le cas échéant.
- 8.** Assurez les communications avec le personnel sur les étages.
- 9.** Faites le décompte des personnes évacuées au moyen de la liste des résidents.
- 10.** Avisez les pompiers de l'endroit où le feu s'est déclaré et, le cas échéant, de la présence de personnes à l'intérieur.
- 11.** Réintégrez le bâtiment uniquement après autorisation du service incendie.

Autres consignes

- Préparez, le cas échéant, la liste des personnes blessées et notez le nom de l'hôpital où elles ont été transportées.
- Coordonnez au besoin le transport, l'hébergement temporaire, la distribution de médicaments, la restauration, etc.
- Informez de la situation les proches des personnes évacuées et, au besoin, les médias.

Fiche 3D : Consignes aux personnes désignées – Systèmes d’alarme incendie à signal double

Lors du déclenchement du premier signal (préalarme ou alerte)

1. Rendez-vous sur les lieux de l’alerte afin de valider le fondement.
2. En cas d’alarme fondée, informez le responsable en service afin qu’il déclenche l’alarme ou actionnez directement une station manuelle en utilisant la clé.
3. S’il s’agit d’une **alarme non fondée (fausse alarme)** :
 - communiquez avec le responsable;
 - avisez et rassurez les occupants;
 - attendez les directives et effectuez la procédure de réintégration si nécessaire.
4. La personne désignée peut, en tout temps, déclencher le système d’alarme incendie à l’aide de la clé et d’une station manuelle si elle constate l’incendie.

Lors du déclenchement du deuxième signal (alarme)

5. Si possible, isolez le feu en fermant la porte de la pièce où il s’est déclaré, sans mettre votre vie en danger.
6. Assurez-vous que les occupants évacuent dans l’ordre conformément à la stratégie d’évacuation établie avec le service incendie.
7. Procédez immédiatement à une visite méthodique des locaux sous votre responsabilité pour vous assurer qu’ils ont été évacués.
8. Identifiez les locaux qui ont été évacués.
9. Communiquez au responsable la progression de l’évacuation, ainsi que toute problématique rencontrée.
10. Quittez les lieux après vous êtes assuré que tous les occupants les ont quittés et refermez toutes les portes derrière vous.
11. Rejoignez votre groupe au point de rassemblement et faites le décompte des personnes évacuées.
12. Faites un rapport au responsable.
13. Effectuez une surveillance afin que personne ne tente de réintégrer le bâtiment avant autorisation du service incendie.

Autres consignes

- Le personnel de cuisine doit s’assurer que l’alimentation des appareils de cuisson est interrompue.
- Une attention particulière doit être accordée aux cages d’escaliers afin d’éviter des encombrements et de permettre une évacuation fluide.

Fiche 3E : *Consignes de réintégration*

Lorsque le service incendie autorise la réintégration

1. Assistez vos résidents lors de la réintégration.
2. Assurez-vous que votre système d'alarme incendie est réarmé.
3. Réactivez les ascenseurs si nécessaire.
4. Vérifiez l'ensemble des cages d'escaliers.
5. Assurez-vous qu'une personne désignée effectue une ronde de vérification autour du bâtiment pour s'assurer que tous les occupants ont pu réintégrer la résidence.
6. Assurez-vous, à l'aide du système de caméras, que personne n'a été omis, si le bâtiment est équipé d'un tel système.
7. Assurez-vous que les serrures et les retenues électromagnétiques sont bien réactivées, si elles sont présentes.
8. Effectuez une deuxième ronde autour du bâtiment 20 minutes après la première.

Conseils pratiques

- Un incendie est souvent un événement stressant. Lors de la réintégration, soyez attentif afin d'identifier les résidents qui nécessiteraient potentiellement un soutien psychologique ou émotionnel.
- À la suite d'un incendie, il est possible que les pompiers vous donnent quelques recommandations importantes concernant les équipements de protection incendie du bâtiment.
- Bien que le service incendie autorise la réintégration du bâtiment, les dommages causés par le feu ou l'eau peuvent rendre certaines parties du bâtiment inutilisables et forcer la relocalisation de résidents.

Fiche 4 : Tâches des personnes qui procèdent à l'évacuation

Tâches particulières lors de l'évacuation	Personnes désignées (titre d'emploi ou poste) pour accomplir la tâche					
	Jour		Soir		Nuit	
	Semaine Nombre :	Fin de semaine Nombre :	Semaine Nombre :	Fin de semaine Nombre :	Semaine Nombre :	Fin de semaine Nombre :
Appeler le 911						
En présence d'un panneau d'alarme incendie, s'y rendre afin de localiser le lieu de l'incendie						
Communiquer le lieu de l'incendie au 911 et aux autres personnes désignées, s'il y a lieu						
Répartir les personnes désignées dans les différents secteurs, selon le besoin						
Se rendre sur les lieux de l'incendie pour faire un constat de la situation						
Transmettre l'information au coordonnateur afin qu'il déclenche l'alarme et/ou actionner une station manuelle (pour un système à double signal)						
Évacuer les résidents, vérifier les pièces du secteur de l'incendie, identifier celles qui sont évacuées et refermer les portes						
Évacuer les résidents, vérifier et identifier les pièces du reste du bâtiment selon la stratégie établie						
Aller à la rencontre des pompiers pour faire état de la situation						
Prendre les présences au point de rassemblement						

MISE À JOUR ou VÉRIFIÉE LE :

Initiales :

Fiche 5 : Consignes d'évacuation aux résidents

**Au signal d'alarme :
COMMENCEZ À ÉVACUER IMMÉDIATEMENT.
Ne cherchez pas vos effets personnels.**



S'il y a PEU ou PAS de FUMÉE :

- sortez de votre chambre;
- refermez votre porte sans la verrouiller;
- suivez les consignes du message diffusé par les haut-parleurs s'il y a lieu;
- n'entrez pas dans la cage d'escalier avec une marchette ou un fauteuil roulant;
- ne tentez jamais de prendre les ascenseurs;
- dirigez-vous vers le point de rassemblement;
- signalez votre présence à la personne responsable au point de rassemblement et, si nécessaire, attendez les consignes.



En ouvrant la porte, s'il y a des FLAMMES, de la CHALEUR ou une FUMÉE ÉPAISSE :

- restez dans votre chambre ou logement et fermez la porte sans la verrouiller;
- signalez votre présence :
 - ✓ si vous avez accès à un téléphone, composez le 911;
 - ✓ utilisez tous les moyens pour attirer l'attention des gens à l'extérieur;
- **en dernier recours**, sortez sur votre balcon et refermez la porte derrière vous afin de vous protéger de la fumée et des flammes.

Fiche 6 : Informations sur le bâtiment et les équipements de protection incendie

Nom et adresse de la résidence :

Aile ou phase concernée :

Type de bâtiment

Nombre de chambres :

Nombre de logements :

Nombre maximal de résidents pouvant être accueillis :

Combustible ☐

Incombustible ☐

Précisions :

Nombre d'étages hors sol :

Sous-sol :

Accessible aux résidents ☐

Avec chambres ☐

Moyens de limiter la propagation du feu et de la fumée, lieux sécuritaires et issues

Réseau de gicleurs à eau :

dans tout le bâtiment ☐

dans une section du bâtiment ☐

Précisions :

Compartmentation horizontale : Cage d'escalier fermée ☐

Dispositif de fermeture automatique homologué présent ☐

Cage d'escalier pressurisée ☐

Précisions :

Compartmentation verticale : Séparation coupe-feu ☐

Nombre :

Mur coupe-feu ☐

Nombre :

Précisions :

Galerie, coursive, terrasse ou balcon possédant un ou des escaliers menant au sol ☐ et incombustible ou protégé ☐

Précisions :

Issues : Nombre de sorties extérieures (incluant cages et balcons)

Dégagées ☐Déverrouillées: de l'intérieur ☐de l'extérieur

Systeme de controle d'accès :

Pour sortir ☐

relié au système d'alarme incendie ☐

Pour entrer ☐

Nombre de cages d'escaliers fermées menant directement à l'extérieur

Deux moyens d'évacuation à partir de chaque chambre et/ou logement ☐

Précisions:

Éclairage de secours : Corridors ☐Escaliers d'issue ☐Issues ☐

Fiche 6 : Informations sur le bâtiment et les équipements de protection incendie (suite)

Type d'équipements de détection et d'alarme incendie	
Système d'alarme incendie ☐ Relié à une centrale de surveillance ☐	
Anti-intrusion ☐ À signal simple ☐ À signal double ☐ : avec pré-alarme audible ☐ ou pré-alarme non audible ☐	
Avec avertisseurs de fumée dans les corridors ☐ chambre ☐ logement ☐ autres lieux ☐ (précisez) :	
À piles ☐ Électriques ☐ Interreliés ☐	
Précisions :	
Avec détecteurs dans les corridors ☐ chambre ☐ logement ☐ autres lieux ☐ (précisez) :	
Fumée ☐ Chaleur ☐	
Précisions :	
Alarme sonore (autre que l'avertisseur) dans les chambres ou le bâtiment ☐ Alarme visuelle dans les chambres ou logements ☐	
Précisions :	
Avertisseur/détecteur de monoxyde de carbone ☐	
Précisions :	
Autres équipements	
☐ Ascenseurs	☐ Extincteur portatif à tous les étages minimalement (min. 5 lb, type ABC)

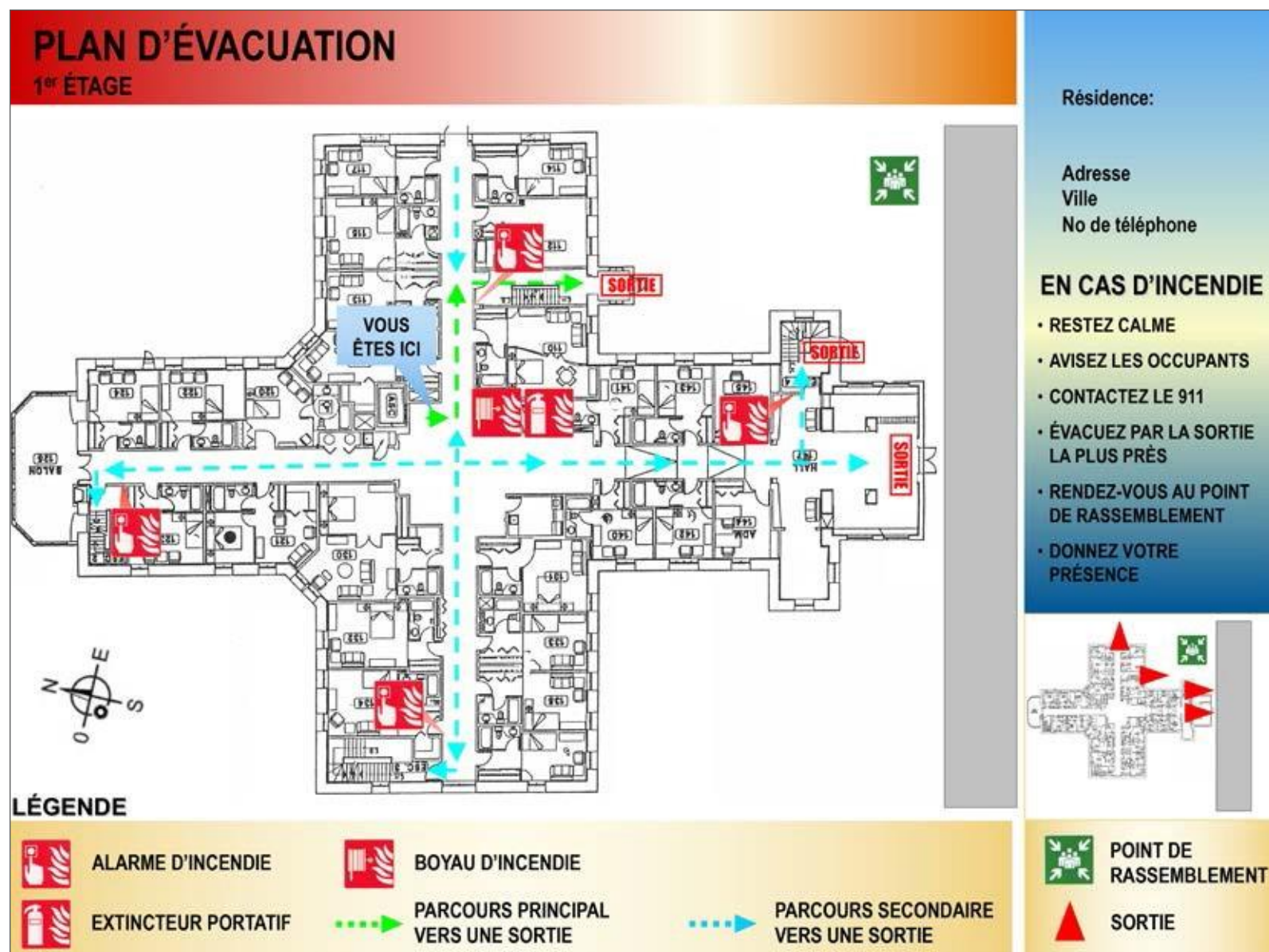
Génératrice	Système d'extinction spécial (ex. : hotte de cuisine)
☐ Trousseau de clés (ascenseur, clé maîtresse, etc.)	☐ Communication : phonique ☐ visuelle ☐ (voir définitions p. 76)
☐ Armoire d'incendie (robinets d'incendie armés)	☐ Canalisations d'incendie (voir définition)
☐ Autres – <i>précisez</i> :	

MISE À JOUR ou VÉRIFIÉE LE :

Par :

Gestionnaire ☐ Service de sécurité incendie ☐ Établissement ☐

Fiche 7 : Plan d'évacuation



Fiche 8 : Entente pour obtenir de l'aide

Entente jointe au PSI	Nom du partenaire de l'entente	Objet de l'entente	Nom du responsable	N° de téléphone
		Relogement temporaire		
		Transport, si nécessaire		
		Garde de sécurité civile de		



Numéro de téléphone à composer en cas de sinistre : 1 888 933-8911

NIP à 4 chiffres : _____

MISE À JOUR ou VÉRIFIÉE LE :

Initiales :

Fiche 9 : Numéros de téléphone importants

En cas d'urgence : police – pompiers – ambulance	911
Centre de télésurveillance	
CROIX-ROUGE (aide aux sinistrés)	
Établissement de santé et de services sociaux	
Pharmacie	
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
Hydro-Québec	
Fournisseur de gaz	
Électricien	
Plombier	
Chauffage	
Entretien du système de détection et d'alarme	
Entretien du système de gicleurs	
Garde de sécurité civile de l'établissement de santé et de services sociaux de la région	418 290-7657
Autres :	

Fiche 10A : Détermination des stratégies et du délai d'évacuation

BÂTIMENT DE TYPE RÉSIDENTIEL

Nom et adresse de la résidence :

Avertisseurs de fumée électriques et reliés entre eux dans les corridors, les aires de repos et d'activités communes et dans chaque chambre ou selon la réglementation en vigueur.

☐ Sans réseau de gicleurs

☐ Avec réseau de gicleurs

3 minutes

5 minutes

Mise à jour le :

Établie avec la collaboration du SSI : ☐ Oui ☐ Non

Notes

- L'exercice doit être réalisé en situant l'incendie à l'étage où les résidents éprouvent les plus grandes difficultés pour évacuer.
- Le délai maximal se calcule à partir du moment où l'alarme se déclenche pour l'exercice. Le chronomètre est arrêté à l'instant où le dernier résident atteint l'un des lieux sécuritaires.

LÉGENDE



Lieu sécuritaire où le chronomètre est arrêté

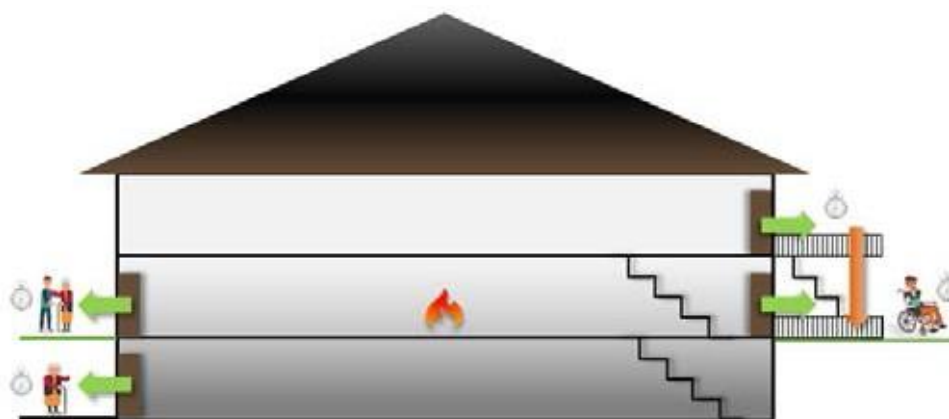


Déplacement CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation



Déplacement NON CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation

Zone grisée : évacuer et chronométrer



ÉVACUATION DE TOUT LE BÂTIMENT

Zones à chronométrer

Tout l'intérieur du bâtiment

Fiche 10B : Détermination des stratégies et du délai d'évacuation

BÂTIMENT COMBUSTIBLE NON GICLÉ

Nom et adresse de la résidence :

Délai d'évacuation pour atteindre le lieu sécuritaire lors d'un exercice	☐ Système d'alarme incendie avec avertisseurs de fumée dans les chambres et logements	☐ Système d'alarme incendie avec détecteurs de fumée dans les chambres
	8 minutes	

Mise à jour le :

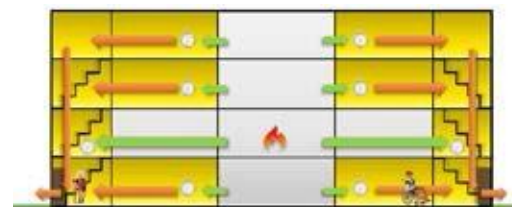
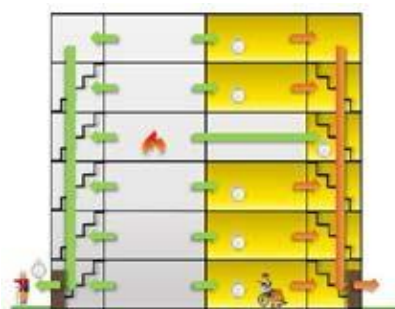
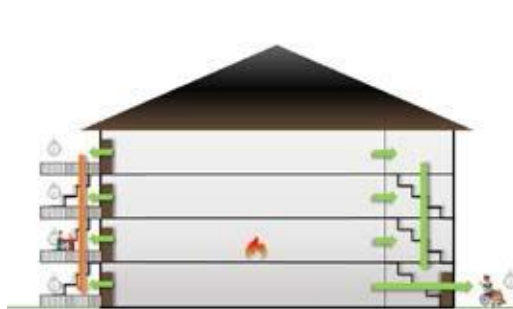
Établie avec la collaboration du SSI : ☐ Oui ☐ Non

Notes

- L'exercice doit être réalisé en situant l'incendie à l'étage où les résidents éprouvent les plus grandes difficultés pour évacuer.
- Le délai maximal se calcule à partir du moment où l'alarme se déclenche pour l'exercice. Le chronomètre est arrêté à l'instant où le dernier résident atteint l'un des lieux sécuritaires.
- On considère également l'autre côté d'un mur coupe-feu comme un lieu sécuritaire.
- Ne jamais arrêter l'évacuation dans une cage d'escalier.

LÉGENDE

	Lieu sécuritaire où le chronomètre est arrêté
	Déplacement CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation
	Déplacement NON CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation
	Zone grisée : évacuer et chronométrer
	Zone jaune : évacuer sans chronométrer



ÉVACUATION DE TOUT LE BÂTIMENT	Zones à chronométrer
	Compartiment du feu et compartiments voisins Compartiments au-dessus et en-dessous du feu

Fiche 10C : Détermination des stratégies et du délai d'évacuation

BÂTIMENT COMBUSTIBLE GICLÉ

Nom et adresse de la résidence :

Délai d'évacuation pour atteindre le lieu sécuritaire lors d'un exercice	☐ Système d'alarme incendie avec avertisseurs de fumée dans les chambres et logements	☐ Système d'alarme incendie avec détecteurs de fumée dans les chambres
	8 minutes	11 minutes

Mise à jour le :

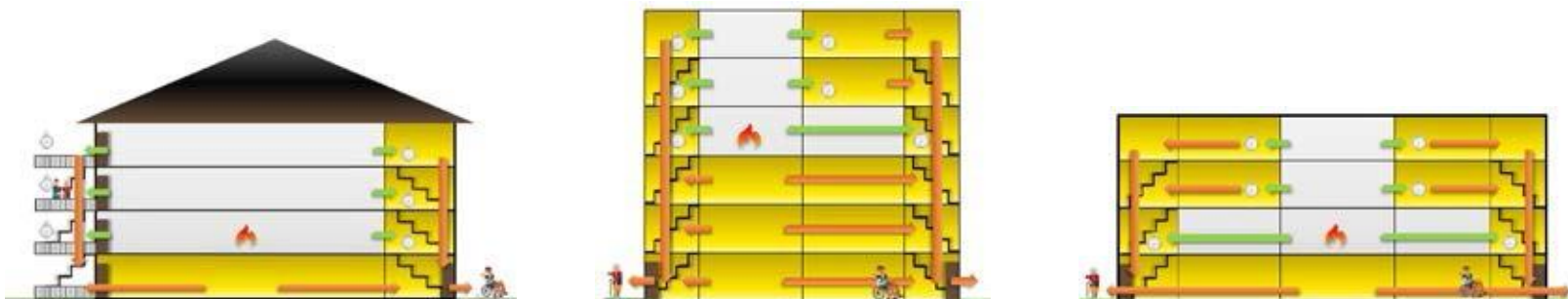
Établie avec la collaboration du SSI : ☐ Oui ☐ Non

Notes

- L'exercice doit être réalisé en situant l'incendie à l'étage où les résidents éprouvent les plus grandes difficultés pour évacuer.
- Le délai maximal se calcule à partir du moment où l'alarme se déclenche pour l'exercice. Le chronomètre est arrêté à l'instant où le dernier résident atteint l'un des lieux sécuritaires.
- On considère également l'autre côté d'un mur coupe-feu comme un lieu sécuritaire.
- Ne jamais arrêter l'évacuation dans une cage d'escalier.

LÉGENDE

	Lieu sécuritaire où le chronomètre est arrêté
	Déplacement CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation
	Déplacement NON CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation
	Zone grisée : évacuer et chronométrer
	Zone jaune : évacuer sans chronométrer



ÉVACUATION DE TOUT LE BÂTIMENT	Zones à chronométrer
	Compartiment du feu et compartiments voisins Compartiments au-dessus du feu

Fiche 10D : Détermination des stratégies et du délai d'évacuation

BÂTIMENT INCOMBUSTIBLE NON GICLÉ

Nom et adresse de la résidence :

Délai d'évacuation pour atteindre le lieu sécuritaire lors d'un exercice	☐ Système d'alarme incendie avec avertisseurs de fumée dans les chambres et logements	☐ Système d'alarme incendie avec détecteurs de fumée dans les chambres
	8 minutes	

Mise à jour le :

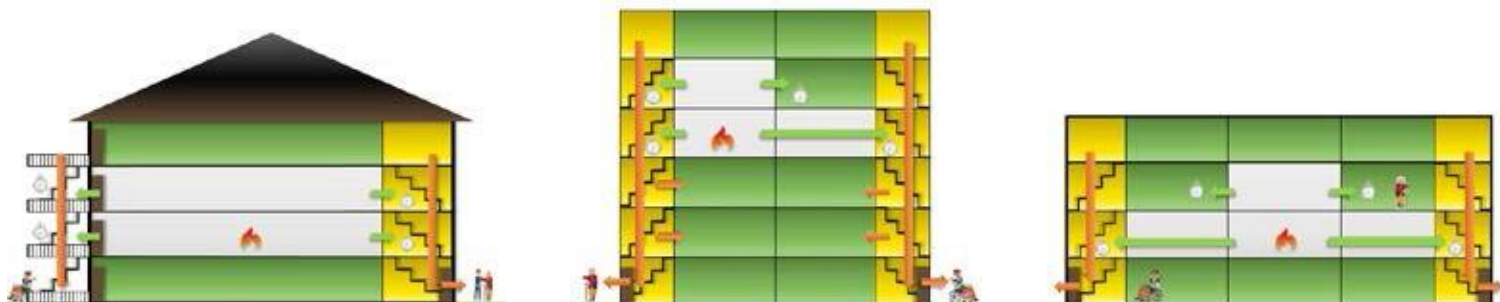
Établie avec la collaboration du SSI : ☐ Oui ☐ Non

Notes

- L'exercice doit être réalisé en situant l'incendie à l'étage où les résidents éprouvent les plus grandes difficultés pour évacuer.
- Le délai maximal se calcule à partir du moment où l'alarme se déclenche pour l'exercice. Le chronomètre est arrêté à l'instant où le dernier résident atteint l'un des lieux sécuritaires.
- On considère également l'autre côté d'un mur coupe-feu comme un lieu sécuritaire.
- Ne jamais arrêter l'évacuation dans une cage d'escalier.

LÉGENDE

	Lieu sécuritaire où le chronomètre est arrêté
	Déplacement CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation
	Déplacement NON CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation
	Zone grisée : évacuer et chronométrer
	Zone jaune : évacuer sans chronométrer
	Zone verte : zone sécuritaire (sans obligation d'évacuer, en fonction des autres exigences)



ÉVACUATION PARTIELLE POSSIBLE EN PRÉSENCE DE :

- Système d'alarme à double signal (3 membres du personnel)
- Système de communication

Zones à chronométrer

Compartiment du feu et compartiments voisins
Compartiment au-dessus du feu

Fiche 10E : Détermination des stratégies et du délai d'évacuation

BÂTIMENT INCOMBUSTIBLE GICLÉ

Nom et adresse de la résidence :

Délai d'évacuation pour atteindre le lieu sécuritaire lors d'un exercice	☐ Système d'alarme incendie avec avertisseurs de fumée dans les chambres et logements	☐ Système d'alarme incendie avec détecteurs de fumée dans les chambres
	8 minutes	

Mise à jour le :

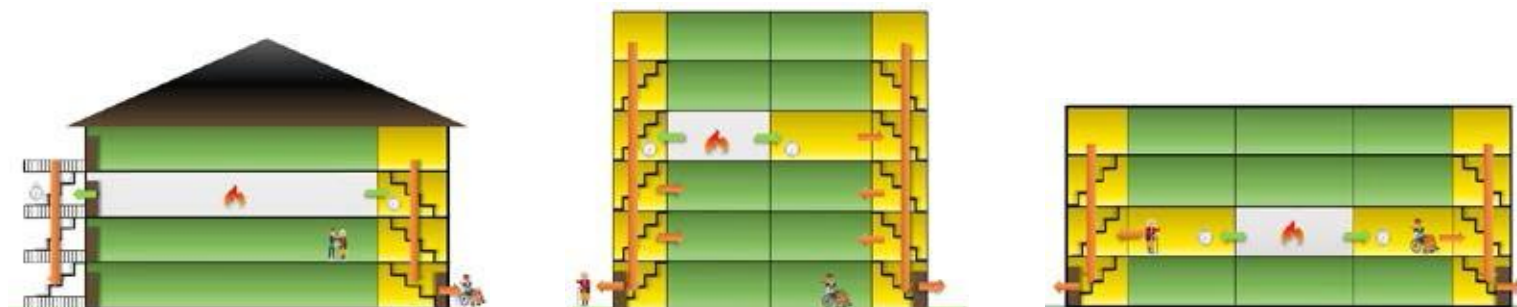
Établie avec la collaboration du SSI : ☐ Oui ☐ Non

Notes

- L'exercice doit être réalisé en situant l'incendie à l'étage où les résidents éprouvent les plus grandes difficultés pour évacuer.
- Le délai maximal se calcule à partir du moment où l'alarme se déclenche pour l'exercice. Le chronomètre est arrêté à l'instant où le dernier résident atteint l'un des lieux sécuritaires.
- On considère également l'autre côté d'un mur coupe-feu comme un lieu sécuritaire.
- Ne jamais arrêter l'évacuation dans une cage d'escalier.

LÉGENDE

	Lieu sécuritaire où le chronomètre est arrêté
	Déplacement CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation
	Déplacement NON CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation
	Zone grisée : évacuer et chronométrer
	Zone jaune : évacuer sans chronométrer
	Zone verte : zone sécuritaire (sans obligation d'évacuer, en fonction des autres exigences)



ÉVACUATION PARTIELLE POSSIBLE EN PRÉSENCE DE :

- Système d'alarme à double signal (3 membres du personnel)
- Système de communication

Zone à chronométrer

Compartiment du feu

Fiche 10F : Détermination des stratégies et du délai d'évacuation

BÂTIMENTS RELIÉS PAR UNE PASSERELLE

Notes

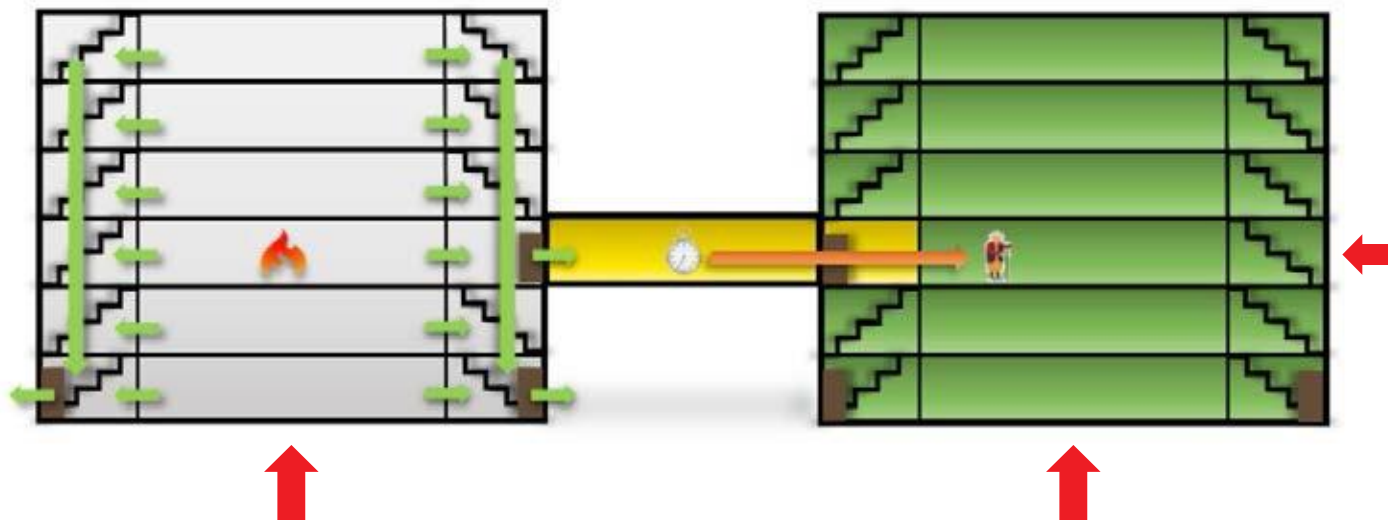
- Chaque bâtiment doit être isolé du passage piéton par une séparation coupe-feu ayant un degré de résistance au feu d'au moins 45 minutes et ce passage ne doit pas donner directement dans une issue.
- Si un des deux bâtiments est de construction incombustible, le passage doit être incombustible aussi.
- Les portes qui permettent le passage entre le bâtiment et le passage piéton doivent être à deux battants et s'ouvrir dans le sens contraire l'une par rapport à l'autre, celle de droite s'ouvrant dans le sens de la circulation.

LÉGENDE

	Lieu sécuritaire où le chronomètre est arrêté
	Déplacement CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation
	Déplacement NON CHRONOMÉTRÉ lors de l'exercice d'évacuation
	Zone grisée : évacuer et chronométrer
	Zone jaune : évacuer sans chronométrer
	Zone verte : zone sécuritaire (sans obligation d'évacuer, en fonction des autres exigences)

BÂTIMENT COMBUSTIBLE NON GICLÉ

BÂTIMENT COMBUSTIBLE NON GICLÉ



Appliquer la stratégie
selon le type de
bâtiment

Registre des activités annuelles de prévention incendie

* **Exemples d'activités :** Enseignement et expérimentation des techniques de transport avec drap, exercices d'évacuation par secteurs, préparation de l'exercice d'évacuation générale, enseignement des stratégies d'évacuation, exercices sur table, séance d'information aux résidents, quiz ou jeux vidéo, autres.

**** Nombre de participants/total :** Nombres d'employés/remplaçants présents lors de la formation sur le total des employés/remplaçants que compte la résidence et/ou nombre de résidents participants sur le nombre total que compte le secteur ou la résidence selon l'activité organisée.